



POINT FORT

focus 7/20  
novembre

## L'aide sociale comme facteur de réussite



**Markus Kaufmann**  
Secrétaire général, Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS

«L'aide sociale, un facteur de réussite pour la Suisse»: c'est ainsi que s'intitule la Charte Aide Sociale Suisse lancée au printemps 2019 entre autres par l'Union des villes suisses. Cette charte met en valeur les bienfaits de l'aide sociale, qui empêche de tomber dans l'exclusion et la pauvreté et contribue ainsi de manière cruciale à la stabilité sociale. La charte a apporté un contrepoint dans un débat qui pendant des années s'est concentré sur les coûts en occultant son utilité.

Avec la crise du coronavirus, cette utilité revient au centre de l'attention. Il a vite été évident que l'on ne pourrait réussir à endiguer la pandémie qu'à condition de pouvoir garantir les besoins humains de base tels que le logement et la nourriture. Ces derniers mois, les assurances sociales étendues à court terme et l'aide sociale ont garanti le minimum vital à une part considérablement plus importante de la population qu'avant le coronavirus.

Lors de cette crise, on a toutefois aussi vu nettement quels risques résultaient d'un accès limité au dernier filet de la protection sociale. Les images des longues files qui se sont formées à Genève et à Zurich devant les points de distribution de nourriture montrent à quelle vitesse la couverture des besoins de base des

personnes à la limite de la pauvreté se heurte à ses limites quand l'aide sociale disparaît.

Pour l'instant, il est très difficile de faire des pronostics sur les répercussions de la pandémie. En mai dernier, la CSIAS tablait sur une augmentation de 28 % des effectifs de l'aide sociale d'ici la fin 2022. Ce chiffre prend en compte le nombre croissant de personnes en fin de droits, d'indépendants sans revenus ainsi que de réfugiés des cohortes 2014 à 2016. De plus, on s'attend à ce que moins de personnes se réintègrent sur le marché du travail. À ce jour, nous ne constatons toutefois pas de hausse du nombre de cas. Les prestations supplémentaires de l'assurance-chômage et de l'allocation pour perte de gain sont efficaces.

Si la pandémie est endiguée l'année prochaine grâce à des vaccins efficaces et que l'économie se redresse rapidement, les prévisions de la CSIAS pourraient s'avérer surévaluées. Mais il est aussi possible que la pandémie perdure et que le chemin de retour aux activités servant à assurer le minimum vital soit long et dur pour les personnes concernées. L'aide sociale doit être prête pour les deux scénarios. Ses tâches centrales restent la garantie du minimum vital ainsi que l'intégration professionnelle et sociale. Pour qu'elle puisse accomplir sa mission, on devrait, lorsque l'on débat des coûts à l'échelon communal et cantonal, et particulièrement en cette période de crise, toujours aussi insister sur l'utilité de l'aide sociale.

### Chère lectrice, cher lecteur,

Depuis l'apparition de la pandémie, les répercussions économiques font l'objet des débats publics. À quelles conséquences faut-il s'attendre sur le marché du travail et quelles seront les répercussions sur l'aide sociale? Il est difficile de faire des prévisions, et l'aide sociale doit être prête à affronter différents scénarios. Rétrospectivement, le taux de bénéficiaires de l'aide sociale est en recul. C'est aussi ce qui a été mis en évidence par la comparaison des indicateurs de l'Initiative des villes pour la politique sociale, publiée récemment, qui se penche en détail sur la durée de perception. À cet égard également, on constate que plus les mesures sont prises tôt, meilleures sont les conditions pour que la perception de l'aide sociale ne soit que de courte durée.

Le focus 7/20 souligne l'utilité de l'aide sociale et montre comment les villes, points chauds de la mutation sociale, développent sans cesse leurs approches en matière de travail social.

Nous vous souhaitons une bonne lecture!

### Sommaire

Point fort	1
Interview	2
Le thème	3
Session	4
Plein feux sur l'UVS	5
Agenda	6

## INTERVIEW

## «Le but est une sortie aussi durable que possible de l'aide sociale»

**Markus Bärtschiger,  
maire de Schlieren**

Markus Bärtschiger (PS) a été élu au conseil municipal en 2010, où il a d'abord été en charge du département Sécurité et santé, puis du département Construction et planification. Markus Bärtschiger est maire depuis 2018. Avant de travailler dans l'exécutif, ce titulaire d'un diplôme universitaire d'économie politique a travaillé 20 ans au parlement municipal, qu'il a présidé par deux fois. Il reste toutefois jusqu'aujourd'hui fidèle à ses activités législatives en sa qualité de membre du Grand Conseil de Zurich, où il fait partie de la Commission de l'énergie, des transports et de l'environnement.

**Entre 2016 et 2019, le taux d'aide sociale de Schlieren a eu tendance à baisser. Comment expliquez-vous cela?**

Je crois que trois facteurs ont été décisifs: premièrement, le marché du travail s'était calmé. Deuxièmement, le coût du logement a considérablement augmenté – parce que la ville de Schlieren a connu au cours des dernières années un véritable boom, ce qui a entraîné le départ de bénéficiaires de l'aide sociale et simultanément l'arrivée de personnes possédant un niveau de formation très élevé. Par ailleurs, nos travailleurs sociaux ont bien travaillé, en s'orientant sur les objectifs et les ressources. Pour qu'il en reste ainsi, nous sommes en train de réorganiser le domaine de l'aide sociale. Nous créons notre propre domaine «Intake», et nous investissons désormais encore plus de ressources durant la première phase de soutien.

**Pour quelles raisons le taux d'aide sociale de Schlieren est-il supérieur à celui d'autres communes de l'agglomération de Zurich?**

Cela tient à notre structure démographique. Outre les couches de population mentionnées plus haut, qui découvrent Schlieren, nous restons une ville d'agglomération aux portes de Zurich: nombreux sont ceux et celles qui habitent à Schlieren parce que, pour diverses raisons, ils ne trouvent «pas de place» à Zurich. Parmi nos habitants, il y a encore beaucoup de personnes sans formation, en général issues

de l'immigration (et pour lesquelles le risque de pauvreté, cela est prouvé, est plus élevé). Nous avons aussi beaucoup de ménages familiaux. Un autre problème caractéristique de la ville de Schlieren est la proportion assez élevée de personnes de plus de 65 ans que leurs enfants ont fait venir en Suisse. Bien que n'ayant pas atteint l'âge de la retraite, elles ne pouvaient pas travailler, pour diverses raisons (p. ex. garde de leurs petits-enfants, mauvaise formation). Cela a à son tour des incidences sur l'aide sociale, car ces personnes ne peuvent pas percevoir de prestations en amont de l'aide sociale ou ne peuvent en percevoir que trop peu.

**Y a-t-il un projet ou une mesure qui pourrait servir de «meilleure pratique» à d'autres villes?**

À cet égard, je ne peux que donner des conseils de principe. Nous nous impliquons en faveur d'un travail social de bonne qualité, réalisé par des professionnels qualifiés. La situation individuelle des personnes qui viennent chercher de l'aide doit être analysée en détail. Ces personnes doivent être soutenues et motivées pour tirer au mieux parti des ressources. L'objectif consiste toujours à atteindre une sortie aussi durable que possible de l'aide sociale. L'expérience montre que les exigences et les réductions de prestations n'aident pas les gens à s'intégrer. À l'inverse, une formation adéquate par la première ou/et seconde voie de formation contribue à la réussite de

leur intégration sociale et professionnelle. Les connaissances linguistiques – notamment la maîtrise de l'allemand – sont des composantes importantes à acquérir. Par ailleurs, nous soutenons déjà les enfants d'âge préscolaire et scolaire dans leur intégration linguistique et culturelle à titre de mesure préventive.

**Quels effets la crise du coronavirus a-t-elle eus jusqu'ici sur l'aide sociale à Schlieren? À quels effets vous attendez-vous à moyen et à long terme?**

Au cours des premiers mois de la crise, beaucoup de personnes se sont adressées à nous pour nous demander de l'aide. Entre mars et mai, le nombre de nouvelles inscriptions a triplé par rapport à l'année précédente. Pour une partie des inscriptions, nous avons pu opérer un tri (extension de la réduction de l'horaire de travail, indemnités journalières de l'AC, augmentation des crédits pour les indépendants, allocation pour perte de gain COVID-19, aide d'urgence communale COVID-19). À moyen terme, nous prévoyons une poursuite de la hausse des cas d'aide sociale: multiplication du nombre de personnes en fin de droits à partir de 2022 doublée d'une baisse simultanée du nombre de sorties en raison des difficultés conjoncturelles. Il faut explorer de nouvelles options de formation continue pour les bénéficiaires de l'aide sociale, et des programmes à destination des indépendants seraient certainement utiles.

## T H È M E

## Une minorité de personnes nécessite d'avantage d'aide

**Bien que le nombre de cas d'aide sociale ait déjà enregistré son second recul consécutif depuis 2019, les coûts et la durée des prestations d'aide sociale continuent à augmenter. L'Initiative des villes pour la politique sociale et la Haute école spécialisée bernoise se sont penchées conjointement sur cette évolution et présentent leurs conclusions dans leur publication intitulée «L'aide sociale dans les villes suisses».**



**Katharina Rüegg, lic.phil.**  
Depuis 2014 directrice de  
l'Initiative des villes pour la  
politique sociale

Au cours de ces dernières années, la durée de perception de l'aide sociale a enregistré une augmentation continue. Pour les cas en cours en 2019, la durée moyenne de perception était de 47 mois. Participent à la comparaison des indicateurs effectuée par l'Initiative des villes pour la politique sociale 14 villes dans lesquelles vivent à peu près un quart des bénéficiaires de l'aide sociale de Suisse. La principale conclusion est que pour la majeure partie des bénéficiaires de l'aide sociale, la durée de perception n'a pas augmenté au cours de ces dernières années.

Alors que dans la plupart des cas, l'aide sociale permet de pallier une situation d'urgence momentanée et aide les personnes concernées à retrouver rapidement leur autonomie financière, elle sert dans les autres cas à garantir le minimum vital sur le long terme. Dix % des cas d'aide sociale ont une durée de perception de dix ans et plus. Ces personnes ne sont pas en mesure de couvrir leurs besoins vitaux par une activité professionnelle ni par d'autres prestations sociales. L'aide sociale assume alors une tâche pour laquelle elle n'avait pas du tout été conçue.

Les risques à long terme devraient être couverts de manière plus judicieuse par d'autres prestations sociales – mais pour ce faire, les critères d'accès devraient être vérifiés. Les prestations de l'assurance-chômage tout comme de l'assurance-invalidité sont censées être «acquises par le travail». Ceux et celles qui n'ont jamais été partie à un rapport de travail ou ne l'ont pas été suffisamment longtemps ne peuvent en général pas prétendre à ces prestations d'assurance sociale. Il en est de

même pour les réfugiés inaptes au travail pour des raisons de maladie ou de handicap. À cet égard, il serait nécessaire que les acteurs politiques trouvent de nouvelles réponses à la pauvreté structurelle.

### Le travail comme garantie du minimum vital

Le travail est un élément central de la garantie des besoins vitaux. Un manque de formation ou de connaissances linguistiques, la maladie, les différences culturelles ou les expériences traumatisantes vécues au cours de la fuite compliquent considérablement l'accès au marché du travail pour de nombreuses personnes et pour certaines le rendent presque impossible. Le manque de perspectives est éprouvant pour les personnes concernées. Celles-ci ont besoin d'un soutien adapté aux circonstances de leur vie, que ce soit par exemple dans l'acquisition de connaissances linguistiques, par l'intégration culturelle et sociale précoce ou par la formation ou des mesures de promotion de la santé.

### Le plus tôt est le mieux

Les données sur la durée de perception de l'aide sociale prouvent que l'arrêt de la perception réussit d'autant mieux que les mesures d'intégration interviennent tôt. Les villes, points chauds de la mutation sociale, développent sans cesse leurs approches du travail social et échangent entre elles sur la question. Les cours de soutien en langue allemande et les programmes d'intégration professionnelle avec stages pratiques, lors desquels les participants apprennent grâce à un coaching à développer des perspectives professionnelles réalistes, montrent des effets positifs. L'encouragement précoce des enfants et les mesures ciblées dans le système de formation scolaire et professionnelle préviennent l'«hérédité» de la perception de l'aide sociale. Avec davantage de ressources pour le travail social, il est possible de reconsidérer aussi les cas anciens et de soutenir les bénéficiaires individuellement dans leurs efforts pour s'affranchir de l'aide sociale. Plus les mesures sont prises tôt, meilleures sont les conditions pour que la perception de l'aide sociale ne soit que de courte durée.

Plus d'informations sur le rapport «L'aide sociale dans des villes suisses» de l'initiative des villes pour la politique sociale:

[www.initiative-villes.ch](http://www.initiative-villes.ch)

## L'aide sociale dans les villes suisses 2019 en bref

**Léger recul du nombre de cas:** Le nombre de cas a baissé de 1,2 %.

**Taux en baisse:** Par rapport à l'année dernière, les taux ont baissé dans 9 villes (ils sont stables dans 2 villes et en hausse dans 3 villes). Le taux d'aide sociale mesure le rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale et l'ensemble de la population.

**Un départ rapide:** Au bout d'une durée de perception de six mois, plus d'un tiers des personnes concernées n'ont plus besoin de l'aide sociale.

**La durée de perception est en général stable:** Pour la majeure partie des cas d'aide sociale, la durée de perception est restée stable. Pour une petite partie, l'aide sociale est devenue une garantie du minimum vital sur le long terme.

**Caractéristiques des cas de perception de longue durée:** Obligations de garde des enfants (notamment pour les parents célibataires et les couples ayant plus de deux enfants), nationalité (pays africain ou asiatique), absence de formation professionnelle, classe d'âge 46 à 55 ans.

## POLITIQUE

## Regard sur la session d'hiver

Plusieurs dossiers pertinents pour les villes seront traités au cours de la session d'hiver. Voici un brève aperçu avec la position de l'UVS quant à certains objets sélectionnés.

**L'encouragement de l'offre de logements 2021-2027**

Les maîtres d'ouvrage d'utilité publique jouent un rôle important pour l'approvisionnement en logements bon marché et correspondant aux besoins, et ils comblent des lacunes dont souffre l'offre de logements. Par conséquent, de nombreuses villes et communes encouragent la construction de logements d'utilité publique. Dans cette démarche, elles comptent aussi sur le soutien de la Confédération. L'encouragement de la construction de logements d'utilité publique est un mandat constitutionnel (art. 108 Cst.). La Confédération agit dans ce contexte entre autres en octroyant des cautionnements pour la Centrale d'émission pour la construction de logements (CCL). Grâce à ces cautionnements fédéraux, la CCL obtient des conditions avantageuses, qu'elle répercute sur les maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Le crédit d'un montant de 1,7 milliard de francs permettra de continuer à cautionner les emprunts de la CCL pendant six ans. Ce dossier, dont l'Union des villes suisses recommande l'acceptation, va être délibéré par le Conseil national en premier conseil lors de la session d'hiver.

**LAMal. Rémunération du matériel de soins**

Avec ce projet, le Conseil fédéral veut simplifier la rémunération du matériel de soin: la différenciation entre le matériel de soin utilisé par les assurés ou une personne non professionnelle et le matériel utilisé par le personnel soignant dans les établissements médico-sociaux ou dans les soins ambulatoires doit être supprimée. Ces deux types d'utilisation doivent à l'avenir être pris en charge par l'assurance-maladie. Cette modification aurait pour conséquence de soulager administrativement tous les acteurs des soins, y compris les villes et les communes. La réglementation apporterait également de la clarté sur la catégorie de facturation, qu'il n'était jusqu'ici pas toujours possible de déterminer clairement et qui créait des problèmes. Les villes se félicitent de cette modification et espèrent que le Conseil des États suivra le Conseil national et acceptera le projet.

**Pesticides**

La ressource eau potable doit faire l'objet d'une meilleure protection afin que la population puisse continuer à être approvisionnée en eau potable de qualité et propre. L'objectif est de permettre aux distributeurs d'eau potable de fournir une eau potable d'excellente qualité à partir d'eaux de source et d'eaux souterraines sans autre traitement ultérieur significatif. À ce sujet, le Conseil national va examiner lors de la session d'hiver l'initiative parlementaire «Réduire

le risque de l'utilisation des pesticides», qui prévoit une utilisation prospective et restrictive de produits phytosanitaires (PPS). De manière incompréhensible, le projet actuel renonce cependant à recourir à des taxes d'incitation et va nettement moins loin que les initiatives populaires en attente à ce sujet. En complément à la réduction des apports de PPS dans les sols et les cours d'eau, l'Union des villes suisses demande en outre un financement basé sur le principe du pollueur-payeur des investissements dans le traitement de l'eau potable qui sont actuellement nécessaires et le resteront à l'avenir en raison de la pollution par les PPS.

**Supprimer les droits de timbre**

La suppression du droit de timbre entraîne une baisse importante des recettes fiscales. Les cantons et les communes ne sont certes pas directement concernés, car la part cantonale des recettes du droit de timbre a déjà été supprimée le 1er janvier 1986. En raison des pertes fiscales pour la Confédération, il faut cependant s'attendre à des réductions de prestations et en conséquence à des transferts de charges, d'autant que le projet ne prévoit pas la moindre mesure de compensation. Compte tenu du poids de la pandémie et de ses conséquences sur le budget fédéral, l'Union des villes suisses ne voit aucune marge de manœuvre pour de telles pertes fiscales et s'oppose résolument à ce projet.

## Procédures de consultations

**Ordonnance sur les cas de rigueur**

L'Union des villes suisses se félicite que la Confédération accepte de participer financièrement aux mesures cantonales de soutien pour les cas de rigueur. Toutefois, nos membres jugent le montant de 200 millions très nettement trop faible. Compte tenu de l'évolution actuelle de l'épidémie de Covid-19, il faut s'attendre à une augmentation sensiblement plus forte du nombre de cas de rigueur. Une augmentation substantielle de l'enveloppe s'impose donc de toute urgence. Du point de vue de l'Union des villes suisses, il est nécessaire de prendre des mesures de soutien supplémentaires. Il faut par exemple impérativement utiliser à nouveau

l'instrument des crédits COVID-19, qui a fait la preuve de son efficacité lors de la première vague, et la demande d'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail doit pouvoir se faire de manière simplifiée jusqu'à la moitié de l'année prochaine.

**Assurance-maladie: Maîtrise des coûts**

Le Conseil fédéral présente un deuxième train de mesures de maîtrise des coûts dans l'assurance-maladie. Pour ce faire, il envisage entre autres de fixer un objectif d'évolution des coûts et de mettre en place un premier point de contact obligatoire pour tous les assurés. Les mesures ont également pour but de renforcer la coordination de la prise en charge

et de mettre en œuvre le principe d'une rémunération aussi bon marché que possible. Fondamentalement, l'Union des villes suisses se félicite de ces mesures de maîtrise des coûts, car la hausse des primes grève lourdement le budget. Cependant, la qualité des prestations ainsi que la garantie de la prise en charge doivent être préservées. L'Union des villes suisses est donc d'avis que les répercussions de certaines mesures sur l'offre et sur l'équité de l'accessibilité exigent d'être examinées de manière encore plus approfondie.

Autres consultations disponibles sous:  
[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

## ACTUALITES

## Pleins feux sur l'Union des villes suisses

### Séminaire d'automne du Réseau Quartiers Vivants

 Le séminaire d'automne du Réseau Quartiers Vivants, qui a pour la première fois été tenu sous la forme d'un webinar, était consacré au thème «La bonne mesure pour un développement durable: encourager la sobriété économique dans le quartier». Un mode de vie sobre se caractérise par une utilisation moindre des ressources (naturelles, notamment non renouvelables) ainsi que par une conception de la qualité de vie ne reposant pas uniquement sur le bien-être matériel. Ceci va de pair avec une mutation sociale. On en trouve des exemples dans le domaine de l'utilisation de l'espace (p. ex. logements économes en surface et en énergie), de l'alimentation (p. ex. produits régionaux et marchés de saison) ou de la mobilité (p. ex. car-sharing, utilisation des transports publics). Le séminaire d'automne a été l'occasion de présenter trois exemples pratiques de promotion de la sobriété: le site Hunziker de Zurich, l'agenda environnemental et Pédibus Romandie. Le prochain numéro de focus sera consacré à cette thématique. On trouve dès aujourd'hui une synthèse de la manifestation sous le lien suivant

[www.quartiers-vivants.ch](http://www.quartiers-vivants.ch)

### Orientations concrètes pour une mobilité respectueuse du climat

 Une étude de l'Initiative des villes pour la mobilité qui sera publiée fin novembre donne aux politiciennes et politiciens ainsi qu'aux administrations municipales une vue d'ensemble des «champs d'action de la politique climatique en matière de mobilité». Ses auteurs identifient onze orientations pour atteindre l'objectif d'une mobilité climatiquement neutre à l'horizon 2050. Par ailleurs, ils évaluent 47 champs d'action concrets quant à leurs effets et aux conflits avec d'autres domaines politiques. Une constatation fondamentale est qu'il ne suffit plus de se contenter de prendre des mesures faciles à réaliser ou peu coûteuses. Il faut désormais mettre en place des trains de mesures globaux, dont l'efficacité devra être vérifiée périodiquement.

[www.skm-cvm.ch](http://www.skm-cvm.ch)

### Prix d'innovation ASIC 2020: œuvrer dans un esprit d'innovation

 L'Association suisse Infrastructures communales attribue tous les deux ans un Prix d'innovation à des projets mis en œuvre par des communes, des villes et des associations intercommunales qui facilitent l'exploitation et l'utilisation des infrastructures communales, les organisent de manière plus efficace ou les améliorent. Parmi les 11 projets qui lui ont été soumis, le jury en a désigné six et a choisi trois gagnants au terme d'un processus décisionnel pointu. Dans la catégorie Communication, le Virtual Energy Hero de la Ville de Winterthur a gagné le prix; dans la catégorie Management, la Ville de Berne a su convaincre le jury avec son système de collecte séparée des déchets avec des sacs de couleur et dans la catégorie Technologie, le lauréat a été le chauffage de l'école de la ville d'Adliswil, qui fait appel à l'intelligence artificielle. L'ASIC attribue ce Prix d'innovation pour contribuer en tant qu'association au partage des bonnes solutions entre les communes.

[www.infrastructures-communales.ch](http://www.infrastructures-communales.ch)

### Enquête sur l'utilisation des chauffes-terrasses et les alternatives possibles

 Plusieurs villes et communes urbaines ont mis durant tout l'été davantage de surfaces en plein air à la disposition des restaurateurs afin que ceux-ci puissent à nouveau générer un chiffre d'affaires suffisant après le lockdown. L'automne, et l'hiver qui approche, ont toutefois posé à beaucoup d'entreprises de restauration la question de savoir comment continuer à servir leurs clients et à générer suffisamment de chiffre d'affaires dans les circonstances actuelles et dans le respect des mesures de protection en vigueur. Dans ce contexte, il a entre autres été question de l'utilisation des chauffe-terrasses. En conséquence, l'Union des villes suisses a lancé une enquête parmi ses membres afin de permettre aux villes d'échanger des expériences et des connaissances sur ce thème. Elle a ensuite mis à leur disposition une synthèse des réponses comportant de nombreux bons exemples.

## Brèves

### Manifeste pour le bénévolat

Le Manifeste en faveur de la promotion nationale de l'engagement bénévole a été remis le 17 novembre à Isabelle Moret, présidente du Conseil national. Si l'Union des villes suisses, comme 27 autres organisations, a signé le Manifeste, c'est que le bénévolat apporte une contribution essentielle au bon fonctionnement de notre société.

[www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)

### Des vidéos qui expliquent ISOS

L'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) est souvent présenté comme compliqué et les mécanismes de son application comme difficiles à comprendre. Et pourtant, l'ISOS est simple à expliquer: depuis quelques jours, des vidéos sont disponibles qui expliquent selon quelle méthode l'Inventaire fédéral est établi ou comment l'appliquer.

[www.bak.admin.ch/isos](http://www.bak.admin.ch/isos)

### aide-maintenant.ch

aide-maintenant.ch a été conçu en tant que plateforme en mars au sens d'un réseau social qui aide les personnes à maîtriser leur quotidien durant l'état d'urgence. Depuis août, cette plateforme entre-temps bien établie est suivie par la Croix-Rouge suisse et est aussi ces jours-ci une aide importante pour la mise en réseau des personnes à la recherche d'une aide comme de celles qui en proposent.

[www.aide-maintenant.ch](http://www.aide-maintenant.ch)

### Programme «Proches aidants»

Le programme d'encouragement «Décharge en faveur des proches aidants 2017-2020» a étudié la situation des proches aidants et créé des bases pour que ces offres à destination des proches aidants puissent être développées de façon à répondre aux besoins. Le site web de l'OFSP présente des documents sur les offres, projets et mesures de soutien aux proches aidants ayant un caractère d'exemple et offre une base de données en ligne, mais aussi des impulsions pour la pratique.

[www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

# Agenda

## Union des villes suisses UVS

- 8 - 11 juin 2021**      **Suisse Public** à Berne  
Informations: [suissepublic.ch](http://suissepublic.ch)
- 26/27 août 2021**      **Journée des villes 2021** à Thoun  
Informations: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)

## Sections de l'Union des villes suisses

- 26 mars 2021**      **Initiative des villes pour la formation - Conférence annuelle «La diversité comme opportunité»** à Coire  
Informations: David Hauser, téléphone 052 267 55 18, [info@staedteinitiative-bildung.ch](mailto:info@staedteinitiative-bildung.ch)
- 20 avril 2021**      **Forum de printemps de la Conférence des villes pour la mobilité**  
Informations: Paul Schneeberger, téléphone 031 356 32 32, [info@skm-cvm.ch](mailto:info@skm-cvm.ch)
- 11 juin 2021**      **Initiative des villes pour la politique sociale - Conférence de printemps**  
Informations: Katharina Rüegg, téléphone 052 267 59 57, [info@initiative-villes.ch](mailto:info@initiative-villes.ch)

## Divers

- 21 janvier 2021**      **4ème Congrès national Santé et pauvreté** en ligne (Patronage: UVS)  
**Renoncement et privation : quand les pauvres ne recourent pas aux soins**  
Informations: [www.bfh.ch](http://www.bfh.ch)
- 4 février 2021**      **Colloque de la Plateforme nationale contre la pauvreté** à Berne (Patronage: UVS)  
**Participation des personnes concernées à la prévention et à la lutte contre la pauvreté**  
Informations: [www.contre-la-pauvrete.ch](http://www.contre-la-pauvrete.ch)
- 11 - 14 mars 2021**      **Energissima – Forum pour les représentants des communes et les députés** à Bulle  
Informations: [www.energissima.ch](http://www.energissima.ch)
- 26 mai 2021**      **Journée suisse de la lecture à voix haute 2021**  
Informations: [journee-de-la-lecture.ch](http://journee-de-la-lecture.ch)
- 27/28 mai 2021**      **Conférences nationales sur le fédéralisme** à Bâle  
Informations: [www.kdk.ch](http://www.kdk.ch)

### Impressum

Éditeur: Union des villes suisses UVS, Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne  
Rédaction: Renate Amstutz, Barbara Brechbühl, Dominic Blumenthal, Franziska Ehrler, Michael Felber, Martin Flügel, Marlene Iseli, Olivier Keller, Maja Münstermann, Paul Schneeberger;  
traduction: proverb; Photos: photo page 1: Rolf Siegenthaler; portrait page 1: mäd; page 2: mäd; page 3: mäd.  
Téléphone: 031 356 32 32, [www.uniondesvilles.ch](http://www.uniondesvilles.ch)  
Abonnement à focus: [info@uniondesvilles.ch](mailto:info@uniondesvilles.ch)